

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Aboubakar Ouattara (dir.)

Les fonctions grammaticales

Histoire, théories, pratiques

P. I. E.
PETER LANG



GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Aboubakar Ouattara (dir.)

Les fonctions grammaticales

Histoire, théories, pratiques



Présentation¹

Aboubakar OUATTARA

Université de Tromsø

Ce livre est l'aboutissement du colloque international de linguistique française que nous avons organisé à l'Université de Tromsø les 26, 27, 28 et 29 octobre 2005 sur le thème suivant : *Les fonctions grammaticales : histoire, théories, pratiques*. Il totalise dix-sept contributions distribuées en quatre parties : (i) historique et essai de refondation ; (ii) au-delà des fonctions grammaticales traditionnelles : les fonctions casuelles ; (iii) fonctions grammaticales, formalismes logiques et grammair valencielles ; (iv) fonctions grammaticales et fonctions discursives dans la phrase et dans l'énoncé. Ces quatre parties structurent l'ouvrage et cristallisent divers centres d'intérêt. Ensemble, elles établissent un état des lieux de la complexité du thème : sa densité historique, sa diversité théorique et ses pratiques diversifiées. Autant de caractères qui imposent ce volume comme une somme critique et une perspective prometteuse quant à la question des fonctions grammaticales en français. Nous présentons ci-après chacune des contributions selon l'ordre affiché dans la table des matières.

¹ Nous avons plaisir à remercier Angélique Prick, Claude Rouget, Franck Neveu, Mathieu Valette et Olivier Soutet qui ont lu une première version de ce texte et nous ont fait profiter de leurs précieuses remarques. Aussi, nous tenons à présenter nos excuses à tous les contributeurs eu égard au retard accusé dans la publication de ce livre. En juillet 2012, tous ont été sollicités individuellement afin d'autoriser ou de refuser la publication de leur texte respectif, mais avant tout, afin de l'actualiser en vue de sa publication prochaine. Les réactions furent toutes positives, à l'exception de celle de Georges Kleiber dont le texte, « Le gérondif : fonction syntaxique ou catégorie grammaticale ? », avait, entre temps, paru ailleurs. Dans la plupart des cas, des retouches localisées ont été apportées aux textes par les auteurs. On trouvera dans les articles de Dan Van Raemdonck et d'Odile Halmøy les traces explicites de notre sollicitation. Zlatka Guentchéva a présenté une communication au colloque : « Fonctions discursives : topicalisation et focalisation ». Par manque de temps, elle n'a jamais soumis son texte. Un jour peut-être, les historiens de la discipline sauront-ils tirer de l'histoire de ce colloque des enseignements utiles.

André ROUSSEAU écrit à grands traits une histoire critique de l'étude des fonctions grammaticales depuis Platon et Aristote. Tour à tour, il analyse et évalue les fonctions mises en cause, les positionnements théoriques concernés et détermine les enjeux. Sa conclusion souligne qu'à ce jour, ce qui fait « défaut » à l'étude des fonctions grammaticales « c'est l'existence de critères clairs et formulables pour déterminer l'existence des fonctions ». Elle pose deux exigences pour une refondation de la problématique : d'une part, la prise en compte des analyses de Gottlob Frege, relativement au « calcul propositionnel », d'Alexius Meinong et Anton Marty, relativement à « la reconnaissance de la spécificité de l'énoncé [...] thétique » ; d'autre part, la prise en compte des critères morphologiques et morphosyntaxiques, c'est-à-dire des « faits de langue ».

Marc WILMET présente les résultats provisoires de sa recherche sur la question des fonctions grammaticales. Il discute la fiabilité de l'inventaire des classes de mots établi par les grammaires ainsi que l'éventail des fonctions classiques de la grammaire scolaire. Sous sa plume, le pronom devient « un syntagme nominal synthétique [...] » ; l'adverbe devient « un syntagme nominal prépositionnel synthétique [...] » ; « les prépositions et les conjonctions deviennent des adverbes [...] se partageant les opérations de ligature, de transposition, d'enchâssement » ; la grille des fonctions classiques se trouve redéfinie autour de trois familles de fonctions : fonction déterminative « constitutive du syntagme nominal par incidence externe des déterminants au noyau nominal » ; fonction complétive « constitutive du syntagme adjectival et du syntagme verbal par incidence externe des compléments au noyau adjectival ou au noyau verbal » ; fonction prédicative « constitutive de la phrase par incidence externe du prédicat au sujet ». Ses prises de position reposent sur la mise à profit de deux termes régulateurs : l'*extension*, emprunté aux Anciens, et l'*incidence*, emprunté à Gustave Guillaume².

Poul Søren KJÆRSGAARD concentre son attention sur le traitement des fonctions syntaxiques du français dans les grammaires scandinaves dès 1870. Il en dessine les contours historiques, l'actualité et les enjeux successifs jusqu'aux positionnements réformistes sémantiques qui sont les siens, et qui sont inspirés par les travaux de Ebbe Spang-Hanssen et ses collaborateurs, travaux visant à définir les fonctions syntaxiques par le biais de la pronominalisation.

² Les citations ressortissant aux classes de mots sont extraites de l'article de Marc Wilmet. En revanche, celles qui ressortissent aux fonctions sont extraites du résumé copieux présenté par lui en prélude à sa conférence plénière. Nous avons préféré ici les formulations du résumé copieux. Elles ne contrarient pas l'esprit des formulations qu'on trouve dans l'article.

Hans Petter HELLAND s'intéresse au terme *complément* dans l'histoire de la grammaire ainsi qu'à son utilisation dans la grammaire moderne. Il rappelle la paternité de ce terme attribué à Du Marsais ; la contribution significative de Beauzée quant à son développement et sa promotion ; le périmètre de son emploi à l'époque classique. Eu égard à la grammaire moderne, il souligne la fréquence d'emploi élevée de ce terme ; le large éventail des fonctions grammaticales couvertes par lui, ainsi que le déficit de précision reçu en héritage dont souffre sa définition. Pour remédier à ce déficit, il trouve dans les grammaires formelles modernes une définition plus précise qui induit la distinction opératoire entre *complémentation* et *adjonction*, *complément* et *adjectif*. L'article offre des exemples commentés de cette distinction.

Bernard POTTIER aborde la question des fonctions grammaticales en termes de fonctions casuelles envisagées méthodologiquement dans la dynamique du parcours communicatif de l'énonciateur. Sous sa plume, les fonctions casuelles sémantico-syntaxiques sont des rôles tardifs portés linguistiquement par des actants, tandis que les fonctions casuelles sémantico-conceptuelles qui les sous-tendent sont des rôles précoces portés par des entités. L'auteur conçoit donc deux états d'existence des fonctions casuelles encodés sémantiquement par l'énonciateur : (i) un état d'existence lié au niveau mental de la conceptualisation des événements à dire, où siègent les entités (noyau intentionnel) ; (ii) un état d'existence lié au niveau linguistique où siègent les actants, à travers le palier de la mise en langue du noyau intentionnel, et à travers le palier de la mise en discours, celui de l'expression des fonctions sémantico-syntaxiques par des marques spécifiques.

Aboubakar OUATTARA construit une synthèse du traitement des cas dans les écrits de Bernard Pottier. Il donne à lire, l'une après l'autre, une synthèse du cadre théorique de l'analyse des cas en en présentant l'esprit et les niveaux d'approche, et une synthèse de la systématique des cas qui met en évidence les étapes de la construction du système casuel d'ensemble, ainsi que le système d'ensemble lui-même. Il termine sa contribution par une étude pratique de grammaire casuelle pottérienne, qui montre la cohérence et la puissance explicative du système d'ensemble, vis-à-vis des réalisations discursives impliquant les cas.

Jean-Pierre DESCLÉS aborde la question des fonctions grammaticales sous le titre suivant : « Les fonctions du langage et les types fonctionnels ». Sa contribution s'inscrit théoriquement dans une perspective de Grammaire applicative et cognitive développée par lui et ses collaborateurs à la suite des travaux de Shaumyan. Dans celle-ci, la fonction d'une unité linguistique est « pensée [dynamiquement] comme un opérateur » qui s'applique « à un opérande pour construire un résul-

tat ». Autrement dit, chaque unité linguistique a partie liée à un type fonctionnel qui lui-même a, il va de soi, partie liée avec la fonction de celle-ci. L'auteur exemplifie et argumente son propos non sans lister les types fonctionnels en recourant à Church. Il livre les types suivants : morphologique, syntaxique, logique, logico-grammatical, énonciatif et sémantico-cognitif. Il en ressort une représentation de la langue comme « système stratifié de différents modules d'opérateurs et d'opérandes de différents types ». Sa contribution met aussi en évidence les fonctions du langage jugées nécessaires à l'expression de toute langue : prédication, détermination, quantification, subordination, transposition et énonciation.

Marcel CORI s'intéresse à la formalisation des fonctions grammaticales en référant au traitement automatique des langues. Il rappelle les contributions des grammaires d'unification fonctionnelle (Kay, 1985) et celles des grammaires lexicales fonctionnelles (Bresnan et Kaplan, 1982) desquelles il ressort que les fonctions peuvent jouer le rôle d'interface permettant de passer des « représentations syntaxiques superficielles des énoncés » aux « représentations des connaissances qui sont sous-jacentes à ces énoncés ». Sur cet acquis, il inscrit résolument sa contribution dans le cadre des grammaires d'arbres polychromes, inspirées de Milner (1989), et qui développent une formalisation syntaxique articulée autour de la notion de *position*. Les fonctions *sujet* et *épithète* lui servent de périmètre d'illustration de son propos.

Marianne HOBÆK HAFF situe sa contribution dans la filière théorique de la grammaire de dépendance issue de Michael Herslund. À sa suite, elle inventorie trois types de fonctions grammaticales : le sujet, l'objet et l'adjet. Elle les présente et les discute dans un exercice de comparaison avec les vues de Gilbert Lazard. Cette confrontation critique fait émerger les positions qui sont les siennes. Sa contribution complète les définitions de Michael Herslund et propose un continuum de la hiérarchie des fonctions, relativement au verbe. Par-dessus tout, elle illustre un débat critique interne à la grammaire valencielle sur la question des fonctions grammaticales du français moderne.

Ingvald SIVERTSEN traite la question des fonctions grammaticales dans le cadre des théories pragmatico-énonciatives. « Quel doit être l'objet d'étude de l'analyse linguistique : la phrase ou l'énoncé ? », se demande-t-il pour commencer. Son argumentaire conclut à l'idée que : (i) « [...] l'objet d'étude de l'analyse linguistique peut être soit la phrase, soit l'énoncé en tant que type » ; (ii) « [...] dans les cas où une phrase énonciative évoque une situation prototypique d'énonciation, cette situation, jointe à la prédication exprimée par la phrase, permet d'évaluer l'aptitude de celle-ci à accomplir un acte de langage donné, caractérisé par une certaine visée perlocutoire. Or dans les cas où un

énoncé type donné ne correspond pas à une situation prototypique d'énonciation facilement identifiable, cette situation s'assimile à la compétence linguistique et communicative d'un allocutaire habile, et la faculté de l'énoncé à accomplir un certain acte de langage dépend dans ces cas plus directement de la forme morpho-syntaxique de l'énoncé ». Sous sa plume, la question des fonctions grammaticales est une affaire de description des actes de langage appréhendés relativement à la phrase ou à l'énoncé.

Dan Van RAEMDONCK étudie les groupes prédicatifs seconds dans les phrases du type « Il marche *la tête haute* ; *Le chat parti*, les souris dansent ; On dit *Pierre pressé* ; J'entends *Pierre chanter* ». Il nomme ces groupes « GP2 », « binômes » ou « structures binomiales ». Son étude s'inscrit dans le cadre d'une syntaxe « organisée par le critère de l'incidence guillaumienne ». Elle décrit syntaxiquement les binômes dans ce qu'ils ont de commun et détermine leur fonction syntaxique « dans la hiérarchie des structures intégrées à la phrase ». Au nombre des caractéristiques syntaxiques communes, elle souligne entre autres que les structures binomiales « entretiennent des rapports fonctionnels de dépendance avec la prédication première. Elles occupent une fonction dans la phrase, comme le ferait un syntagme ou une sous-phrase, et donc n'ont *a priori* pas d'existence seules ». Au nombre des fonctions syntaxiques, elle montre que « tout comme les autres structures intégratives [le syntagme, la sous-phrase, le discours re-produit], le binôme peut occuper les fonctions d'un terme normal de phrase » : noyau de phrase, déterminant de verbe, déterminant de relation, prédicat second, déterminant caractérisant du nom, prédicat second interne à une structure GP2 englobante, déterminant de connecteur prépositionnel, position de phrase.

Franck NEVEU aborde la question des fonctions grammaticales par celle « des frontières fonctionnelles et des niveaux syntaxiques des segments détachés ». Cette dernière lui paraît être « de nature à illustrer toute la difficulté et tout l'intérêt de la problématique des fonctions grammaticales [...] ». Sa démarche développe d'abord « quelques-uns des problèmes terminologiques et méthodologiques du détachement » : addition, adjonction, ajout, apposition, apostrophe, dislocation, actant, argument, constituant périphérique, constituant détaché, niveau syntaxique, niveau sémantique, microsyntaxe, macrosyntaxe, syntaxe interne, syntaxe externe, etc. Elle illustre ensuite la question « des frontières fonctionnelles et des niveaux syntaxiques des segments détachés » par l'examen de trois grands types de détachement : détachement par redoublement actanciel, détachement par caractérisation actancielle, détachement par expansion de relation prédicative. Ensemble, ils couvrent ici quatre types de segments détachés : segment

vocatif, segment apposé, segment disloqué, segment extraposé. L'étude par lui menée se présente aussi comme « un préalable indispensable à la question des représentations conceptuelles de la phrase, et plus largement de la segmentation du discours ».

Juhani HÄRMÄ présente une théorie d'expression comparée des constructions disloquées en français et en finnois. Sa contribution détermine la paternité du terme *dislocation* (Bally), dresse un panorama historique de travaux significatifs sur la dislocation et en propose une définition caractéristique. L'examen de son corpus favorise pour chaque type de dislocation (dislocation à gauche/dislocation à droite), la liste des fonctions discursives attestées. Il ressort de son étude que le français est plus sensible à la dislocation que le finnois ; que cette différence de sensibilité a partie liée avec leur différence typologique et, partant, leurs différences structurelles quant à la flexibilité de l'ordre des constituants.

Peter LAUWERS et **Ludo MELIS** portent leur attention sur la fonction *attribut du sujet*. Ils en établissent un inventaire des constituants qu'ils examinent et structurent à l'aide d'un critère, la pronominalisation en *le*, dénommé « critère de la proportionnalité du constituant postverbal et d'une pro-forme ». Leur entreprise aboutit, au-delà de la structuration polaire de l'inventaire, à la définition « de zones de transition où interviennent certains facteurs [contextuels] qui affectent les rapports de proportionnalité ». L'article est un exercice critique de clarification et d'approfondissement de la fonction *attribut du sujet* : une invitation à une reconception du périmètre de cette fonction.

Sylvianne RÉMI-GIRAUD prend pour objet de réflexion les fonctions syntaxiques de l'adjectif qualificatif. Elle « constate que [...] l'adjectif [...] bouscule les principes d'analyse et la terminologie généralement adoptés dans la description des fonctions syntaxiques » et se demande si l'adjectif est une catégorie à part. Autrement dit, si la catégorie qu'elle est « peut entrer dans le rang ? ». Pour ce faire, elle inventorie et exemplifie les fonctions de l'adjectif. Elle discute ces fonctions en comparaison avec celles des autres catégories. Tout cela, sans perdre de vue deux « types de relations mises en œuvre dans les fonctions syntaxiques » : (i) les relations syntaxiques « de dépendance hiérarchique qui s'établi[ssent] entre deux mots lexicaux et qui construi[sent] les syntagmes » ; (ii) les relations syntaxiques « logico-sémantiques qui s'établi[ssent] entre le SN (sujet) et le SV (prédicat) et qui construi[sent] l'unité propositionnelle dont la phrase canonique offre la forme la plus achevée »³. L'aboutissement de sa réflexion est que « l'adjectif fait

³ Il importe de noter ici que l'auteure exclut de son étude un autre type de relation : « Je ne prendrai pas en compte, écrit-elle en note de bas de page, un troisième type de relation (déterminant + nom), qui met en relation un mot lexical et un mot grammatical et construit le SN ».

“chambre à part” dans le système des fonctions syntaxiques » ; il ne souscrit pas « aux critères d’analyse et à la terminologie appliqués aux autres catégories ». Toutefois, elle argumente positivement sur la possibilité de faire « entrer l’adjectif dans le rang », à condition de ne pas perdre de vue sa propriété d’incidence externe à un support nominal. Au nom de cette propriété ainsi perçue, « les différentes fonctions de l’adjectif ne seraient donc qu’un trompe-l’œil ».

Odile HALMØY étudie les fonctions et les emplois du participe présent (Ppr) en français moderne, dans un corpus de textes typologiquement différents : articles de presse, romans et langues de spécialité. L’étude croise les fonctions du Ppr, inventoriées au nombre de cinq, avec leurs fréquences d’emploi dans les textes considérés. Le résultat est ce qui suit : (i) les emplois du Ppr sont très inégalement répartis, selon la fonction du Ppr et suivant le type de texte ; (ii) le Ppr est surtout vivant dans la presse en fonction d’épithète postposée directement à un support nominal, où les configurations sont souvent conformes à un même modèle ; (iii) la périphrase [*aller V-ant*] est quasi inexistante dans les trois types de texte ; (iv) le Ppr en construction absolue est relativement moins usité, sauf dans quelques tournures “grammatisées” de type *la chaleur aidant, le soir tombant* ; (v) le Ppr n’est jamais attribut du sujet en français moderne. Il est littéraire en fonction d’attribut de l’objet ; (vi) on observe une plus grande similarité des emplois du Ppr dans la presse et notre texte de spécialité que dans la fiction : là, ce sont surtout les Ppr attributs libres (apposés) qui ont un rôle dominant ».

Anne-Rosine DELBART produit une critique de « l’enseignement scolastique » de la grammaire « en France et dans les pays de culture française ». Elle centre sa critique sur la distinction des verbes en transitifs/intransitifs. Elle démontre l’inconsistance de celle-ci ainsi que sa survivance dans des grammaires actuelles de notoriété certaine produites par des linguistes. Son article expose les difficultés de définition et de détermination rigoureuses d’un certain nombre de fonctions grammaticales au premier rang desquelles les compléments liés au verbe. Elle préconise en définitive une grammaire critique et rénovée, affranchie des contradictions issues de « l’enseignement scolastique ».